



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 22 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 22
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 29
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 15 mai 2024

Présents : Christian DUMAS, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Michel PIRES, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Emilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Éric SIGURE, Maël DIONG, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Jany POULIN, Thierry GOMES, Benoît COQUAND, Denis CHARRON, Dimitri HERVELET et Éric PERENNES.

Absents excusés :

Arnaud JEAN, ayant donné pouvoir à Michel PIRES,
Magalie PIAT, ayant donné pouvoir à Jean-Luc BERNARD,
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Yann GRISON,
Léa DUMAS, ayant donné pouvoir à Maël DIONG,
Guillem LEROUX, ayant donné pouvoir à Benoît COQUAND.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 19h50

Secrétaire : Maël DIONG

FINANCES

DL.24.055 – Subventions allouées aux associations au titre de l'année 2024

Philippe MAUGUIN expose :

Après présentation en Commission Générale du 13 mai 2024, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver la proposition de modification de subventions aux associations communales au titre de l'année 2024 telle que présentée ci-après :

- Attribution d'une subvention de fonctionnement de 200 € au bénéfice de l'association Bibliothèque Sonore d'Orléans
- Annulation du vote de la subvention de fonctionnement de 259 € au bénéfice de l'association Groupement Féminin (délibération du 26 mars 2024 ; DL.24.017)

Libellés	SOLIDARITE					
	Subventions votées en 2022		Subventions votées en 2023		Subventions pour 2024	
	Fonct.	Excep.	Fonct.	Excep.	Fonct.	Excep.
Bibliothèque Sonore d'Orléans			200,00 €		200,00 €	
GROUPEMENT FEMININ	259,00 €		259,00 €		259,00 €	
						-59,00 €

Après modification, le total général des subventions versées aux associations au titre de l'exercice 2024 s'élève donc à 455 367 € (au lieu de 455 426 €)

- 450 117 € au titre des subventions de fonctionnement
- 5 250 € au titre des subventions exceptionnelles.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 24 mai 2024

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : **27 MAI 2024**

Publication le : **27 MAI 2024**

Notification le : **27 MAI 2024**



Le Maire

Christian DUMAS

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE
Utilisateur : LE TUMELIN Sylvie

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DL_24_055
Objet :	Subventions allouées aux associations au titre de l'année 2024
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-05-24 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.3 - Subventions aux associations.
Identifiant unique :	045-214501694-20240524-DL_24_055-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 045-214501694-20240524-DL_24_055-DE-1-1_0.xml	text/xml	927 o
Document principal (Délibération) Nom original : DL.24.055 – FIN - Subventions allouées aux associations au titre de l'année 2024.pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20240524-DL_24_055-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	321.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 mai 2024 à 16h25min07s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 mai 2024 à 16h25min08s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 mai 2024 à 16h25min08s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 mai 2024 à 16h25min11s	Reçu par le MI le 2024-05-27